

# Microsoft est poursuivi pour un jeu en ligne : question de nom

Attaquer Microsoft et réclamer des royalties, ou des dommages et intérêts, pourrait devenir le dernier jeu à la mode, surtout si les sociétés américaines profitent des libertés prises sur les brevets?

**Mythica ne satisfait pas Mythic** Mythic Entertainment, le développeur de *'Dark age of Camelot'*, trouve décidément que Mythica, le jeu massivement multi joueurs (MMORPG) en cours de développement chez Microsoft, a un nom trop proche du sien. Et de poursuivre la firme de Redmond pour infraction sur les marques et concurrence déloyale sur la base de la ressemblance des deux noms, qui pourrait créer une confusion sur le marché. Mythic réclame une injonction permanente interdisant à Microsoft l'usage du nom, et bien évidemment réparation financière. « *Nous avons souhaité ne pas avoir à régler le litige devant une Cour de justice. Il est regrettable que Microsoft ait décliné tout respect des droits de Mythic* » a déclaré Mark Jacobs, le président de Mythic.